



**Préavis de la Municipalité au
Conseil Communal**

N° 84/2011-2016

**DEMANDE DE CRÉDIT DE CONSTRUCTION POUR LA
REQUALIFICATION DU CH. DES UTTINS**

**Date proposée pour la séance de commission d'étude
du présent préavis:
26 août 2015, 19h30
Bâtiment administratif, salle n°1**

24 juillet 2015

Table des matières

1. OBJET DU PREAVIS	2
2. CONTEXTE	2
3. DESCRIPTION DU PROJET.....	2
4. CREDIT DE CONSTRUCTION.....	4
5. PLANNING DES TRAVAUX	5
6. ENQUETE PUBLIQUE	5
7. CONSEQUENCES SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT (charges induites)	5
8. FINANCEMENT.....	6
9. PROPOSITION MUNICIPALE	7
10. CONCLUSION	8

AU CONSEIL COMMUNAL DE CRISSIER,

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

1. OBJET DU PREAVIS

La Municipalité, dans le cadre de la mise en application de la législation en vigueur, sollicite l'accord de votre Conseil pour l'octroi d'un crédit de construction de CHF 345'000.-TTC destiné à la requalification du Chemin des Uttins. Après une analyse de la situation, l'élargissement de la chaussée est apparu nécessaire afin de permettre aux véhicules de se croiser sans rouler dans l'accotement herbeux actuel.

Pour rappel, lors de la construction des immeubles du ch. de la Pierre, la commune a exigé une cession gratuite de 2m le long du ch. des Uttins, en prévision de l'élargissement de ce dernier.

2. CONTEXTE

Dans le cadre des objectifs de la législature 2011-2016, il est prévu la réalisation d'un trottoir au ch. des Uttins. Après une analyse de la situation, l'élargissement de la chaussée est apparue nécessaire afin de permettre aux véhicules de se croiser sans rouler dans l'accotement herbeux actuel.

Pour rappel, lors de la construction des immeubles du ch. de la Pierre, la commune a exigé une cession gratuite de 2m le long du ch. des Uttins en prévision de l'élargissement de ce dernier.

La Municipalité a accordé un crédit de CHF 21'890.50 TTC en avril 2015 attribué au bureau Boubaker sur la base d'une offre. Les prestations comprenaient le projet d'ouvrage, la mise à l'enquête, les appels et comparaison des offres et propositions d'adjudications et le projet d'exécution. Le suivi de la réalisation sera assuré par les services communaux.

3. DESCRIPTION DU PROJET

Le projet comprend :

- La création d'un trottoir entre le chemin de Crésentine et le chemin de la Voyère.
- L'élargissement de la chaussée à 5.00m afin de permettre le croisement des véhicules sans empiètement de la bande herbeuse.
- Reprise des eaux de surface (collecteur EC et grille de route)
- La pose d'un éclairage public du type LED permettant la diminution de la puissance durant la nuit en bordure du domaine public.

La situation actuelle montre qu'aux extrémités du chemin des Uttins, des départs de trottoir ont une largeur de 1.80m, aux carrefours des ch. de Crésentine et ch. de la Voyère. Les normes actuelles imposent un trottoir de 2.00m, raison pour laquelle il est nécessaire de modifier les raccordements à l'existant.

4. CREDIT DE CONSTRUCTION

Le tableau ci-dessous intègre les coûts de construction nécessaire à la réalisation des travaux, y compris le montant des prestations du compte d'attente. Les coûts des travaux sont estimés sur rentrée de soumission et sont donc à +/- 10%

Descriptif	Montants partiels	Montants
TRAVAUX de chaussée		220'000.00
Travaux de Génie civil "chaussée"	175'000.00	
Prestations d'ingénieurs civils	25'000.00	
prestations d'expertise chaussée	5'000.00	
prestations de géomètre	7'000.00	
mise à l'enquête /cadastration	5'000.00	
Signalisation verticale, marquage	3'000.00	
TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC		70'000.00
Travaux de génie civil	15'000.00	
Appareillage (mâts, luminaire, câblage et alimentation)	55'000.00	
DIVERS ET IMPREVUS		27'000.00
Divers et imprévus chaussée (10%)	20'000.00	
Divers imprévus EP (10%)	7'000.00	
S/total HT		317'000.00
TVA 8 % arrondi à		25'360.00
TOTAL GENERAL - TTC		342'360.00
<i>arrondi</i>		2'640.00
Montant net TTC du préavis		345'000.00

Au budget d'investissement, nous avons :

Compte 430.5010.615 (chaussées-trottoirs)	CHF 260'000.-
Compte 431.5010.616 (éclairage public)	CHF 70'000.-
Total	CHF 330'000.-

5. PLANNING DES TRAVAUX

La réalisation débutera fin octobre, si le Conseil Communal nous accorde les crédits et les conditions météorologiques le permettent. La durée des travaux est estimée à 3 mois.

6. ENQUETE PUBLIQUE

La mise à l'enquête a été réalisée du 20 juin au 19 juillet 2015. À l'heure de l'édition de ce préavis les résultats définitifs ne sont pas connus. Cependant aucune opposition n'a été déposée à l'administration communale et la synthèse Camac ne relève aucune remarque à l'encontre du projet.

7. CONSEQUENCES SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT (charges induites)

Les conséquences sur le budget de fonctionnement : la nouvelle construction augmentera la longueur du réseau routier et d'éclairage public. Les coûts d'entretien pour la partie communale seront intégrés aux budgets annuels de fonctionnement du réseau routier et de l'éclairage public. L'éclairage sera du type LED permettant une diminution de puissance durant la nuit.

8. FINANCEMENT

Plan des investissements 2015-2019		
Les investissements du présent préavis figurent au plan quinquennal 2015-2019, pris en considération dans le tableau ci-dessous. Montant prévu : Fr. 330'000		
Total des investissements prévus de 2015 à 2019		Fr. 78'716'000.00
Divers préavis déjà votés		Fr. 19'589'000.00
Préavis en cours au 27.7.2015		
67/2011-16	Secteur "En Chise" - Octroi d'un crédit d'étude pour la réalisation de mandats d'étude parallèles (MEP)	
		Fr. 352'000.00
69/2011-16	Secteur Voirie - Remplacement de la tondeuse hélicoïdale Ransomes (1989)	Fr. 64'000.00
70/2011-16	Secteur Voirie - Remplacement du bus Toyota Hiace (1999)	Fr. 59'000.00
71/2011-16	Demande de crédit d'étude relatif au plan de quartier (PQ) "Château"	Fr. 115'000.00
73/2011-16	Informatique - remplacement des serveurs et mise à niveau des logiciels bureautiques	Fr. 120'000.00
83/2011-16	Rénovation urbaine du secteur de la gare Deuxième étape du chantier	Fr. 3'475'000.00
85/2011-16	Entente Mèbre-Sorge - Réhabilitation collecteur intercommunal - secteur 5 - Blancherie	Fr. 124'848.00
84/2011-16	Requalification du Ch. des Uttins	Fr. 345'000.00
		Fr. 4'654'848.00
Solde des investissements à voter selon plan 2015-2019		Fr. 54'644'000.00
Ecart défavorable par rapport au plan d'investissements 2015-2019		Fr. 171'848.00
Plan de financement des investissements proposé		
Montant du crédit souhaité		Fr. 345'000.00
Mode de financement	Ces investissements seront financés par la trésorerie courante	
Amortissement	Ces investissements qui peuvent être considérés comme des dépenses thématiques au sens de la péréquation, seront amortis dans un délai de dix ans par des prélèvements annuels dans le fonds de réserve no 9282.21 "Investissements thématiques en cours votés" qui aura été préalablement approvisionné à ce effet par un prélèvement global dans le fonds de réserve no 9282.50 "Investissements futurs".	
Charges de fonctionnement	Le chapitre 7 du présent préavis traite des charges de fonctionnement.	

9. PROPOSITION MUNICIPALE

Depuis le développement du secteur de la Crésentine, le chemin des Uttins a toujours été une voie étroite permettant le transit depuis les ch. du Ferrage et de la Voyère jusqu'à la route de Cheseaux en direction du sud. De par son gabarit de surface bitumé actuel minimum, ce chemin ne permet pas aux véhicules de se croiser convenablement sans mordre sur la partie herbeuse et aucune partie n'est réservée aux piétons. Lors de la réfection du chemin de la Crésentine, seule l'amorce d'un trottoir continuant sur les Uttins a été construite, de même du côté de la Voyère. Ce préavis vous propose d'améliorer cette situation en permettant aux véhicules de circuler en double sens tout en pouvant se croiser, et pour les piétons d'emprunter un trottoir entre Voyère et Crésentine pour se rendre par exemple à l'arrêt de bus plus bas (arrêt Timonet).

Aujourd'hui, la Municipalité pense qu'il est temps de remédier à cette situation et de garantir à tous les utilisateurs, motorisés ou non, un minimum de sécurité.

10. CONCLUSION

Au vu de ce qui précède, la Municipalité de Crissier vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CRISSIER

- Vu le préavis municipal N° 84/2011-2016 du 27 juillet 2015,
- Oûi le rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire,
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de construction d'un montant total de CHF 345'000.- TTC pour la requalification du chemin des Uttins, conformément au détail contenu dans le présent préavis. ;

Adopté par la Municipalité en séance du 27 juillet 2015.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE
Le Syndic Le Secrétaire

M. Tendon D. Lang

Délégué de la Municipalité à convoquer : Mme N. Jaton, municipale